

FICHE VENTE DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

Est-ce que vous ou votre conjoint, votre ex-conjoint ou votre enfant avez habité cette propriété pour **TOUTES** les années pour lesquelles vous étiez propriétaire? Un chalet se qualifie.

Oui Non

Description de la propriété (ex. : condo, maison, etc.) : _____

Quelle est l'adresse de la propriété que vous avez vendue : _____

Quelle est la date d'achat de cette propriété : _____

Combien aviez-vous payé cette propriété ? : _____

Prix de vente de cette propriété : _____

Date de vente de la propriété : _____

Pourcentage de copropriété (ex. : moi 50 % et ma conjointe 50 %) : _____

Si vous pensez que d'autres informations sont pertinentes, merci de nous l'indiquer ci-bas :

Signature

Date

Ne pas inclure les pièces justificatives (reçus)
Vous devez toutefois les conserver précieusement.